

LES DIFFERENTS MODES DE GARDE SUR LES TROIS COMMUNES

CHALLES-LES-EAUX :

Multi Accueil « Les bons petits diables »

Avenue du Parc
04 79 72 72 40
creche@challesleaux.net

2 micro-crèches TEDDY'S & BABY'S :

351 Avenue des Massettes
« Baby bulles » 06 60 89 58 59
« La bulle enchantée » 09 86 57 94 25

SAINT BALDOPH :

Halte garderie « Les petits couardans »

117 Chemin du Pré rond
04 79 28 24 22
directioncouardans@gmail.com

Micro crèche

« Les Bambins d'abord »

54 rue des Tenettes
07 69 83 63 31

SAINT JEOIRE PRIEURE :

Micro crèche « Aux couleurs des petits »

215 chemin des Frasses
04 79 44 84 88 ou 06 08 74 94 16
Aux-couleurs-d-petits@orange.fr



RELAIS PETITE ENFANCE

251b, avenue du Parc
73190 Challes-les-Eaux

Contact et renseignements :

04 79 72 03 04 ou 07 79 39 09 64
rpe@challesleaux.net

Ouverture du Relais Petite Enfance :

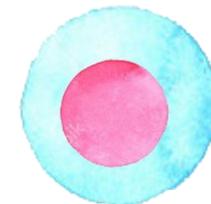
9h à 12h et 14h à 17h
les lundi, mardi, mercredi (matin) ,
jeudi (journée)
Fermé le mercredi après-midi

Prise de rendez-vous :

Par téléphone ou mail uniquement



Challes-les-Eaux
Saint Baldoph
Saint Jeoire Prieuré



Relais Petite Enfance

LIEU D'ECOUTE, DE RENCONTRE ET
D'INFORMATIONS SUR L'ACCUEIL
DU TOUT PETIT



Ce service communal est gratuit. Les Relais Petite Enfance (RPE) sont des points de référence et source d'informations pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Ils interviennent en complémentarité des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Ils fonctionnent en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie (CAF).



Le Relais Petite Enfance s'adresse



AUX FUTURS PARENTS OU PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS POUR :

- une écoute et un soutien afin de préparer des conditions favorables à l'accueil de votre enfant.



- échanger autour de l'éveil et du développement de l'enfant

- une information sur la profession d'Assistant Maternel et les différents modes de garde existants sur la commune.

- la liste des Assistants Maternels agréés de la commune

- une information et un accompagnement dans les démarches administratives liées à l'embauche d'un Assistant Maternel (contrat de travail, bulletins de salaire, aides de la CAF, déclaration d'embauche...



AUX ASSISTANTS MATERNELS POUR :

- une information sur votre profession, votre statut, vos droits, vos devoirs
- un recensement des offres d'accueil
- une aide dans l'exercice de votre profession
- des réunions d'informations et d'échanges sur des thèmes liés à la petite enfance ou sur votre profession
- des animations autour d'activités d'éveil pour les enfants que vous gardez (activités manuelles, spectacles, éveil musical, jeux, sorties, lecture d'albums pour tout-petits...)

AUX PERSONNES INTERESSEES POUR :

- une information sur le métier, le statut, les démarches à suivre pour obtenir l'agrément
- des renseignements concernant les activités

C'EST AUSSI :

- des soirées débat
- des fêtes petite enfance
- des rencontres entre professionnels
- des temps conviviaux

AUX ENFANTS POUR :

- participer aux temps collectifs
- découvrir des jeux différents et des activités : peinture, psychomotricité, musique...
- rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.



- pour jouer, se sociabiliser et préparer l'entrée à l'école maternelle en douceur.
- participer à des manifestations festives et culturelles comme des spectacles, des expositions... destinés au jeune public.

(accompagnés de leur Assistant maternel ou Garde à domicile)

